



[www.le-drennec.fr](http://www.le-drennec.fr)  
[mairie.le-drennec@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-drennec@wanadoo.fr)

# LE DRENNEC

## INFORMATIONS COMMUNALES

Vendredi 21 août 2020



### RENTREE SCOLAIRE 2020/2021 :

Les fiches d'inscription à la cantine et à la garderie sont disponibles sur le site :  
<https://www.logicielcantine.fr/ledrennec/> ou sur le site de la mairie [www.le-drennec.fr](http://www.le-drennec.fr)

Les documents sont à retourner au plus tard pour mardi 25 août.

Les inscriptions à la cantine et à la garderie pour le jour de la rentrée sont à faire auprès de la mairie (02.98.40.40.01 ou [mairie.le-drennec@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-drennec@wanadoo.fr)) avant **Mercredi 26 août 2020 à 17h00**.

Passé ce délai les enfants non-inscrits ne seront pas pris en charge.

Pour les jours suivants vous aurez accès au site pour effectuer les inscriptions.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 02.98.40.40.01 ou par mail :  
[mairie.le-drennec@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-drennec@wanadoo.fr)

## COMMUNIQUE - COVID 19 DE LA MUNICIPALITÉ

**MESURE DE PROTECTION** : En raison de la recrudescence des cas COVID-19 sur notre territoire, **le port du masque est obligatoire** pour le public fréquentant les services de la Mairie et de la Bibliothèque et dans les lieux publics clos.

### OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES PAR LES ASSOCIATIONS

Activités sportives et culturelles autorisées avec le strict respect des directives des fédérations et organes de tutelles.  
Réunions autorisées avec le strict respect des mesures de distanciation (places assises uniquement, distanciation 1 mètre au minimum entre les personnes, gel hydro-alcoolique à l'entrée des salles et désinfection des mobiliers après usage, port du masque). **Il appartient aux présidents d'associations de faire respecter les règles.**

**ORGANISATION DES MANIFESTATIONS** : Conformément au décret, toutes les manifestations de plus de 10 personnes sur la voie publique sont soumises à une obligation de déclaration auprès des services de la Préfecture à l'adresse suivante :  
[sp-brest@finistere.gouv.fr](mailto:sp-brest@finistere.gouv.fr)

Cette déclaration doit recenser les mesures propres à garantir le respect des gestes barrières pendant la manifestation.  
Merci de votre compréhension.

**LOCATIONS DE SALLES AUX PARTICULIERS** : Par mesure de sécurité, elles sont à nouveau suspendues jusqu'à nouvel ordre.

### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

## **TRAVAUX RUE DE BREST - REPRISE DES TRAVAUX A COMPTER DU 24 AOÛT**

Reprise des travaux du Lundi 24 août au Vendredi 4 septembre 2020, la circulation sera interdite sur la totalité de la rue de Brest.

**Des déviations locales à sens unique** seront mises en place pour les véhicules légers uniquement :

**Sens Lesneven/Le Drennec/Plabennec** : Route de la Gare, rue de Landouzen, rue de Bel Air, rue de Park Al Louarn, rue de Locmaria, rue du Château d'Eau.

**Sens Plabennec/Le Drennec/Lesneven** : Lieu-dit Kernevez, rue de Kervaziou, rue de Kerfeunteun, rue Louis Abhervé, rue de la Mairie.

Des déviations pour le transit, des Poids Lourds et véhicules légers seront mises en place par le Conseil Départemental par les départementales proches via Le Folgoët, Loc-Brévalaire, Plouvien, Plabennec.

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

## **REUNION PUBLIQUE Mardi 29 septembre à 18h30 à la salle des Châtaigniers.**

Cette réunion co-organisée par les communes de Kersaint-Plabennec et du Drennec a pour but d'échanger sur la fermeture des aires de déchets verts des deux communes, et leur devenir et sur les moyens permettant de pallier à ces fermetures. La commune du Drennec n'a pas la responsabilité de la gestion des déchets, en effet elle est assurée par les élus et le personnel de la Communauté des Communes du Pays des Abers, comme sur l'ensemble de la CCPA.

Une présentation sera faite par Mme Le Pemp, salariée de la CCPA en charge de la gestion des déchets, et Marie-Lise Quillé, G4DEC. Christine Chevallier, vice-présidente de la CCPA présidente de la commission déchets et environnement, ainsi que Jean-François Tréguer président de la CCPA seront présents pour répondre à vos questions sur le sujet.

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA)** recrute, à temps complet (CDI - 39h00 hebdomadaire - 23 jours RTT annuels), un.e technicien.ne Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Vous réalisez des contrôles et les suivis d'installations sur le terrain. Vos missions : Renseigner les usagers sur leur installation et le service - Instruire les demandes de documents d'urbanisme, partie ANC - Assurer le suivi de l'activité du service (tableaux de bord) - Être force de proposition auprès des élus et de sa direction - Participer à l'élaboration du RPQS - Tenir à jour la cartographie, les bases de données et l'application SPANC, en lien avec le SIG - Assurer la veille juridique et technique Sens du relationnel et capacité de médiation dans le cadre de la gestion des usagers.

Bac+2 - GESTION ET MAITRISE DE L'EAU OU EQUIVALENT. Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser à : M. Le Président de la CCPA - Hôtel de communauté - 58, Avenue de Waltenhofen - 29860 PLABENNEC ([accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr)) pour le 11 septembre 2020. Informations complémentaires : <https://www.pays-des-abers.fr/recrutement-a-stages.html>.

**DEPOTS SAUVAGES INTERDITS (loi du 15 juillet 1975)** : Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende allant de 450 à 1500 €. Ces comportements inciviques sont considérés comme des infractions pénales. Des plaintes systématiques seront déposées auprès de la gendarmerie. Si le container est plein, merci de vous rendre à autre point de collecte.

🗑️ **HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES.** Les déchèteries de Plabennec et de Lannilis sont ouvertes du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le dimanche et les jours fériés. Les aires de déchets verts sont maintenues fermées. Les déchets verts sont acceptés sur les déchèteries de Lannilis, Plouguerneau, Bourg Blanc Plouguin et Plabennec.

**RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE** Les jeunes filles et garçons, **nés en juin, juillet et août 2004**, sont invités à se présenter en mairie à leurs **16 ans** s'ils ne l'ont pas déjà fait. Une attestation leur sera remise et sera nécessaire pour les concours, examens (Baccalauréat...). Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la JDC. Vous pouvez faire ces démarches en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. [biblio.ledrennec@wanadoo.fr](mailto:biblio.ledrennec@wanadoo.fr)  
<https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

**Horaires d'ouverture** : mardi 16h30-18h30 ; mercredi 16h-18h30 ; 16h30-19h ; samedi 10h-12h.

**Bibliothèque** : Ouverture au public en respectant quelques mesures de prudence : port du masque, lavage des mains au gel hydroalcoolique, 8 personnes maximum pour respecter les distances conseillées.

Les retours de livres seront toujours à déposer dans le Hall des Châtaigniers. Venez découvrir les Nouveautés...

**Coup de coeur jeunesse** : partage le titre de ton livre préféré, la bibliothèque le publiera sur son site internet.



**ALSH EPAL - Maison de l'Enfance** : inscription à l'accueil de loisirs sur à l'adresse mail suivante : [ledrennec@epal.asso.fr](mailto:ledrennec@epal.asso.fr).



**ASTREINTE CCPA : EAUX ET ASSAINISSEMENT** : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.



**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : Mercredis des Semaines **Paires**.  
**CCPA - Problème de ramassage des déchets ménagers** : ☎ 02.90.85.30.18.

**ENEDIS**. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé), contactez le 09.726.750.29.

## VIE SCOLAIRE

**ECOLE DES SOURCES**. Demande d'inscription par mail à [ec.primaire.ledrennec@orange.fr](mailto:ec.primaire.ledrennec@orange.fr). Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour tous les enfants ayant 3 ans dans l'année (enfants nés en 2017). Les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2018 peuvent aussi être accueillis à la rentrée de septembre, à celle de janvier pour ceux nés jusqu'au 31 décembre 2018.

La directrice assurera une permanence pour les nouvelles inscriptions le **vendredi 28 août** de 10h à 12h. Merci de vous munir du livret de famille, carnet de santé et certificat de radiation en cas de changement d'école. La rentrée aura lieu **Mardi 1<sup>er</sup> septembre** à 8h40 (ouverture du portail à 8h30), l'entrée se fera par la cour des maternelles, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

**ECOLE ST ADRIEN**. Inscriptions possibles, auprès de Nadine Guillermin, la directrice au 02.98.40.78.27, ou 06.71.05.58.96 ou par mail : [ecole.saint-adrien@orange.fr](mailto:ecole.saint-adrien@orange.fr). Notre école est accessible à tous. Nous organisons des matinées d'intégration pour les petits ainsi que des rentrées différées en cours d'année scolaire. Nous privilégions l'enseignement de l'anglais dès la classe de maternelle et nous enrichissons chaque année notre équipement numérique. Notre contribution mensuelle s'élève à 26€ par mois. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école et à très bientôt.

## VIE ASSOCIATIVE

**PAROISSE**. **Samedi 22 août**, à 18h30, Messe bilingue (français-breton) en l'église du Drennec.

**Dimanche 23 août** à 11h00, messe en l'église de Plabennec.

**Mercredi 26 août** à 17h00, petite marche au départ de la chapelle Saint-Jean Balanant de Plouvien et à 18h30, messe de semaine en la chapelle Saint-Jean Balanant de Plouvien.

**Samedi 29 août** à 18h30 : à la chapelle de Locmaria à Plabennec, messe pour le Pardon commun aux 3 chapelles : Locmaria, Landouzen et Loc-Mazé (en plein air si possible).

**LE TEMPS DE VIVRE**. Chaque **mercredi du mois d'août**, le club propose aux adhérents une petite randonnée pédestre d'une durée d'une heure environ, à une allure modérée, adaptée aux participants, sur un parcours accessible à tous. Le rendez-vous est fixé à 10 h, devant la mairie.

**UNC LE DRENNEC/KERSAINT-PLABENNEC**. Le Conseil d'Administration de l'UNC de LE DRENNEC KERSAINT/PLABENNEC se réunira le samedi 5 septembre 2020 à 10 heures au sous-sol de la Mairie de KERSAINT/PLABENNEC. Ordre du jour : Compte rendu de l'Assemblée Générale statutaire départementale du 29 février. Préparation de la réunion du secteur 5 du 24 octobre. Préparation des cérémonies du 11 novembre. Préparation de la journée A.F.N. du 5 décembre à LE DRENNEC. Questions diverses.

A l'issue de la réunion un repas sera servi au restaurant de KERSAINT-PLABENNEC, inscription auprès du secrétaire ou du trésorier de la section, date limite le 28 août.

## VIE CULTURELLE



**CINEMA EVEN LESNEVEN - MADRE** : lundi 24 à 20h15. **ADORABLES** : vendredi 21, dimanche 23 à 20h15.  
**BLANCHE NEIGE, LES SOULIERS ROUGES ET LES SEPT NAINS** : samedi 22 à 20h15, dimanche 23 à 10h45.

## SPORTS

**FOOTBALL CLUB DRENNECOIS** <http://www.fcdrennec.fr> : école de jeunes. Nous prévoyons une reprise vers le chemin des filets et des entraînements samedi 22 août à 14 heures au complexe sportif du Coat dans le respect des consignes sanitaires recommandées par le district de football. Notamment prévoir : Bouteille d'eau ou gourde d'eau nominative ; Débriefing au début de chaque séance aux enfants et parents.

Renseignements et permanences des signatures des licences samedi 22 et 29 août à 14 heures au Coat. U6 U7 : 38 euros ; U8 U9 : 42 euros ; U10 U11 U12 : 48 euros ; Photo d'identité à prévoir + paiement.

Nous recherchons des enfants nés(ées) entre 2008 et 2015. Possibilité de s'essayer au ballon rond sur les séances d'août et septembre. Contact : Isabelle mazella [Isabelle.mazella@orange.fr](mailto:Isabelle.mazella@orange.fr) et Mickaël Omnes 07 60 61 41 87 [mickaelomnes@laposte.net](mailto:mickaelomnes@laposte.net)

**VSD**. **Engagement du 22 août 2020**. LANDERNEAU Circuit des stades : EC Landerneau Départ 20 h pour 30 tours de 1.6 km. Cadets : Noah CREFF, Benjamin TELL. LANDERNEAU - Ronde Finistérienne EC LANDERNEAU Départ 15h pour 60 tours de 1.6 km. Juniors : Michel HORNEC.

Engagement du 22 août 2020. LANDERNEAU Circuit des stades. EC Landerneau Départ 20 h pour 30 tours de 1.6 km. Cadets : Noah CREFF, Benjamin TEL.

**HANDBALL.** <http://hbcd.fr/>. Créneaux d'inscription (salle du Coat) : Vendredi 21 août, de 18h à 19h30 ; Mercredi 26 août, de 18h30 à 19h30 ; Samedi 29 août, de 10h30 à 12h ; Mercredi 2 septembre, de 18h à 19h ; Vendredi 4 septembre, de 18h à 19h30 ; Samedi 5 septembre, de 10h30 à 12h.

## ANNONCES DIVERSES

**PHARMACIE Erick BOUGEARD** : Jusqu'au vendredi 21 août : ouverture de 10h à 12h et de 14h à 19h. **Fermeture du 22 août au 31 août.**

**BOULANGERIE TANGUY.** Réouverture Mardi 25/08 dès 6h30. Merci. Bonnes vacances à tous. Faites bien attention à vous.

**LE GROIN DE FOLIE** sera fermé jusqu'au 4 septembre. Contact : Elodie 06 16 80 87 16

**REOUVERTURE LA P'TITE PAUSE** : accueil parents/enfants. A partir du jeudi 24 septembre de 9h30 à 11h30. Gratuit et ouvert à tous. Maison de l'Enfance de Plabennec, rue de l'Aber : 02.98.37.60.72. Covid-19 : conditions d'organisation auprès du multi accueil ou sur le site internet des mairies.

**COURS PARTICULIER.** Bruno l'HOSTIS, professeur indépendant, donne cours maths et physique-chimie, niveaux collège et lycée, en juin, juillet, août, afin de mieux préparer la prochaine rentrée scolaire. 06.46.53.86.97 ou [bruno.lhostis@laposte.net](mailto:bruno.lhostis@laposte.net).

**TROUVE** ballon de foot au terrain du Coat. S'adresser à la mairie.

## MEMENTO

**MEDECIN DE GARDE** Composer le 15.

**PHARMACIE DE GARDE.** Composez le 3237.

**LE CABINET INFIRMIER - 3 Place de l'église.** ☎ 09.77.59.38.75.

Les permanences ne sont pour le moment pas maintenues au vu du contexte actuel. Nous vous informons de la reprise de celles-ci dès que cela sera possible. Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui par leurs dons nous ont permis de travailler dans de bonnes conditions. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et prenez soins de vous. Les Infirmières.

**LE TELEGRAMME** : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : [martine-kerleroux@orange.fr](mailto:martine-kerleroux@orange.fr)

**OUEST-FRANCE** : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : [simier.yvon@orange.fr](mailto:simier.yvon@orange.fr)

**LE TELEGRAMME.** Portage du journal à domicile : M. Yves Péron 06.29.58.93.75.

**RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC.** Fermeture estivale du relais du 03/08 au 21/08.

**ADMR.** Aide à domicile, portage de repas, télé assistance. Contact 02.29.62.61.69.

**AMADEUS** Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, Télé-assistance, 02 98 21 12 40, [www.ads-llp.fr](http://www.ads-llp.fr).

**ADAPEI** Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☎ 02.98.40.73.43.

**PERMANENCE SOCIALE.** Une permanence sociale, sur rendez-vous uniquement, est mise en place dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** : le conciliateur est joignable par mail : [jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr) mais aussi par la saisine en ligne sur le site Internet « conciliateurs.fr »

**MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DES ABERS.** CCPA Maison de l'emploi - Avenue de Waltenhofen - 29860 Plabennec - 02 90 85 30 12 [accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr), [www.pays-des-abers.fr](http://www.pays-des-abers.fr)

